

Camp Éclaireurs
Villers Ste Gertrude
2016



Ave cher scout,

Après de longs mois d'attente, le moment du grand camp est venu.

Si c'est ton premier camp éclaireur, pas d'inquiétude, nous t'avons préparé un truc de dingue !

Nous espérons que tu es motivé et débordant d'énergie pour aborder celui-ci !



Le thème de cette année, si tu ne l'as pas encore compris, est **L'ANTIQUITÉ ROMAINE**.

Tout au long du camp, tu seras plongé dans la République romaine à travers de nombreux jeux, nombreuses veillées, hike, ...

Chaque scout incarnera un gladiateur, à toi de te trouver un nom de guerrier, une tenue et des armes de circonstance. Tu peux bien sûr créer tes armes avec un manche à balai et de la mousse isolante (voir photo ci-dessous).



Au programme, chaque patrouille (équipe de gladiateurs) devra commencer par construire son endroit de patrouille (caserne) comprenant un pilotis (dortoir), une table et une table à feu (réfectoire et cuisine) et une construction insolite (obligatoire donc réfléchissez-y !)

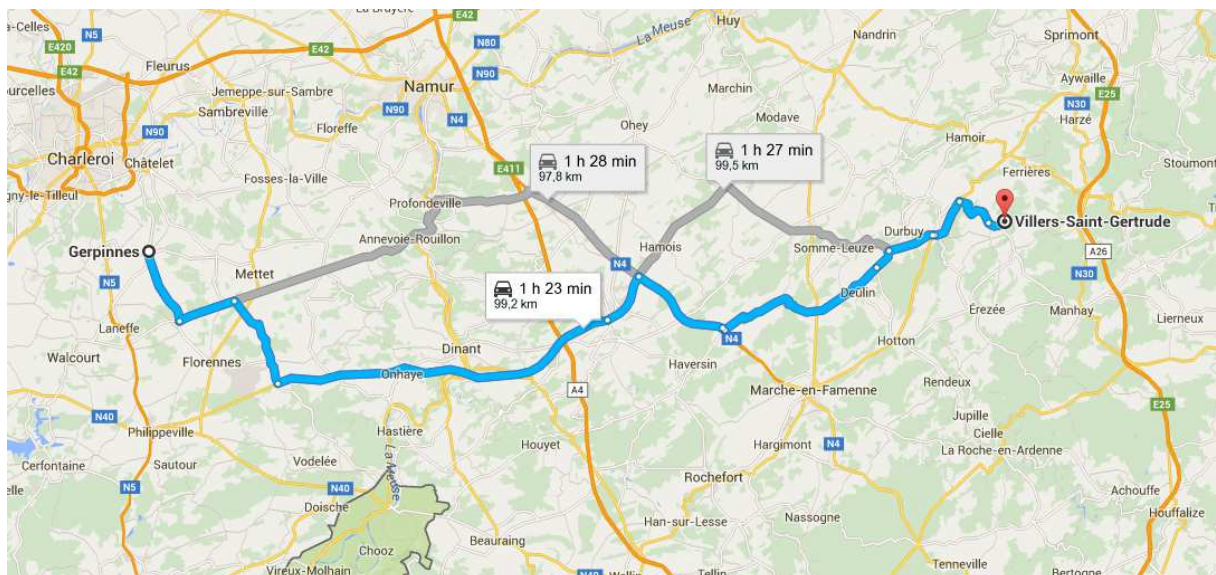
Le déroulement d'une journée au camp est assez simple : gymnastique du matin, jeu du matin, repas de midi, jeu de l'après-midi/ temps libre, repas du soir, veillée/ jeu de nuit.



Nous te donnons rendez-vous le samedi 16 juillet 2016 aux environs de 14h00 à Villers Sainte Gertrude, rue Gilles Bouvet. Ce petit village se situe à environ 100 km de Gerpinnes.

Pour le retour, car oui il faudra bien repartir après 15 jours de folie, tes parents viendront te chercher au même endroit. Là, nous les attendrons avec un barbecue (talon à remplir à la fin du carnet) et nous clôturerons le camp par les promesses.

Tu pourras te faire expédier courrier , colis ,bonbons ,famille à l'adresse suivante : Rue du Millénaire , n°5 6941 Villers-Sainte-Gertrude



Voici quelques photos de la prairie pour d'ores et déjà te familiariser avec celle-ci :



À mettre dans ton sac de gladiateur :

- ✓ uniforme impeccable: (chemise, foulard, short scout)
- ✓ sac de couchage, matelas
- ✓ 2 essuies de vaisselle
- ✓ une trousse de toilette:
- ✓ brosse à dents
- ✓ dentifrice
- ✓ shampoing et savon sans glycérine (c.à.d. ECO)
- ✓ essuies et gants de toilette
- ✓ lampe de poche et des piles de rechange
- ✓ au moins 16 paires de chaussettes dont 4 grosses
- ✓ sous-vêtements en suffisance
- ✓ gros pulls
- ✓ pantalons
- ✓ shorts
- ✓ t-shirts
- ✓ veste imperméable
- ✓ pyjamas
- ✓ matelas et sac de couchage (pas de lit de camp car pilotis !)
- ✓ couverture bien chaude (indispensable car elle sert aussi pour les veillées)
- ✓ un canif, bic, papier
- ✓ des bottes et bottines de marche (+chaussures de sport) des sandales d'eau + maillot
- ✓ casquette
- ✓ un petit sac à dos
- ✓ une gourde
- ✓ un bon gros sac de marche
- ✓ 2 sacs en tissu pour le linge sale
- ✓ matériel de correspondance (enveloppes + timbres + adresses)
- ✓ produit pour éloigner les moustiques
- ✓ crème solaire (en espérant en avoir bien besoin !)
- ✓ votre déguisement en rapport au thème (**OBLIGATOIRE**)
- ✓ pour les CP's : son gsm qui sera utilisé durant le hike

Comme chaque année, nous avons dressé une liste D'OBJETS INTERDITS que nous ne voulons pas voir lors de ce grand camp

:

Les objets dangereux : pas de couteau dont la lame est plus grande que la paume de la main, cutter, cran d'arrêt, briquet, pétards, fumigènes,... Également à bannir : tronçonneuse à essence, défoliant massif et gaz en tout genre... et tout ce qui peut détourner un bus des TEC.

Les appareils électroniques : GSM, MP3, PC portable, tamagotchi Ipod, baladeurs, discman, lecteur 33 tours, sèche-cheveux,...

Drogues : Alcool, CIGARETTES, substances illicites

Objets de grande valeur. Montre, Vêtements de marques,...

Boissons Energisantes : Redbull, Nalu, Monster, ...

Nous tenons à vous signaler que si nous découvrons un des objets que nous venons de citer en votre possession, il y aura des sanctions à la clef et un rapport fait à vos parents.

La sanction peut aller jusqu'au renvoi chez vous.

S'il y a perte d'objet personnel, nous ferons bien évidemment notre possible pour tout retrouver mais nous en déclinons toute responsabilité.

Marquez éventuellement vos vêtements et vos affaires de votre nom.

Quelques avants goûts du camp...

Cette année on a opté pour des constructions sur pilotis étant donné que nous serons livrés en nombre suffisant de perches, nous aurons donc 3 jours de constructions. Nous voulons une participation active de tout le monde! Ne vous inquiétez pas on vous aidera.

Ensuite nous entamerons le camp à plein régime. Quelques explications de certaines journées pour les nouveaux.

- Le Woodcraft : Les premiers jours du camp sont toujours consacrés au woodcraft...c'est-à-dire aux CONSTRUCTIONS. Chaque patrouille se construira donc un petit endroit sympa autour de sa tente, en joignant l'utile à l'agréable. Table, bancs, étagères...Innovez, créez, n'oubliez pas le thème du camp...

- Le Hike de patrouille : A vos boussoles, cartes, chaussures et sacs à dos car voici venir le HIKE. Trois jours et deux nuits pour parcourir et découvrir la région et aller aussi à la rencontre des habitants. Un moment fort qui permettra à la patrouille de faire plus ample connaissance et d'acquérir une certaine responsabilité. (Munissez-vous donc de bonnes chaussures de marche !)

- Le concours cuisine : Une épreuve faite pour les rois du pèle patates, les dieux de la fourchette, les déesses du décor... Montrez-nous de quoi vous êtes capables. Préparez un festin dont on se réglera jusqu'à plus faim !! N'oubliez pas d'essayer de rester dans le thème...

- La totémisation et la Qualification : La totémisation est une tradition scout, un totem désigne l'animal qui représente chaque scout aux yeux de la troupe. (Et non, nous ne dévoilerons pas les secrets de la totémisation (cela perdrait tout son charme...) MAIS pas de panique !! Cette épreuve a pour but de donner à chaque nouveau scout un totem en rapport avec son caractère, son physique et ses capacités, il s'agit d'une reconnaissance par la troupe. C'est une étape très importante et incontournable dans la vie d'un scout, il en ressortira fier, soyez-en sûr. Cette totémisation se fait encadrée par le staff scout mais également aussi par certains membres du staff d'unité. Nulle inquiétude à avoir, le futur totémisé ne sera jamais laissé seul.

En ce qui concerne la quali, les scouts qualifiés et les chefs, cherchent les traits de caractère qui correspondent aux scouts de troisième année. Une petite phrase sera attribuée à chacun afin que le scout sache comment il est perçu dans la troupe. Le quali vous aide également à vous améliorer. Chaque année, nous nous rassemblons pour discuter des efforts faits par chacun... C'est un suivi d'année en année pour vous encourager à progresser.

- La Promesse : Les deuxièmes années auront l'occasion de faire leur promesse. Ils s'engageront envers la troupe et la loi scout. C'est une cérémonie qui se déroule de manière solennelle. L'Abbé LALLEMAND (Gerpennes Centre) sera présent.

La minute qui fait mal au porte feuille...

Voici le moment où les parents rigolent un petit peu moins.

Cette année le prix du camp reste fixe mais la qualité augmente encore plus !

Pour que nous puissions offrir un camp digne de ce nom à votre enfant , nous vous demandons de verser la somme de 230€ sur le compte de la section **BE76 0016 5322 9095**

Le prix du camp comprend :

Nourriture

Prairie

Perches

Essence

Activités

Frais divers

Hike de patrouille

Souvenir du camp

Voici quelques chansons et la loi scoutie à connaître par cœur et à respecter :

• La brabançonne :

Pays d'honneur ô Belgique ô Patrie !
Pour t'aimer tous nos cœurs sont unis.
À toi nos bras notre effort et notre vie.
C'est ton nom qu'on chante et qu'on bénit.
Tu vivras toujours fière et belle,
Plus grande en ta forte unité
Gardant pour devise immortelle :
Le Roi, la Loi, la Liberté !
Gardant pour devise immortelle :
Le Roi, la Loi, la Liberté !
Le Roi, la Loi, la Liberté !
Le Roi, la Loi, la Liberté !

• Le cantique des patrouilles :

Seigneur, rassemblés près des tentes
Pour saluer la fin du jour,
Tes scouts laissent leurs voix chantantes
Monter vers Toi, pleines d'amour :
Tu dois aimer l'humble prière
Qui de ce camp s'en va monter,
O Toi, qui n'avait sur la terre
Pas de maison pour t'abriter !

Refrain :

Nous venons toutes les patrouilles,
Te prier pour Te servir mieux,
Vois au bois silencieux,
Tes scouts qui s'agenouillent!
Bénis les, ô Jésus dans les Cieux !

Merci de ce jour d'existence
Où Ta bonté nous conserva ;
Merci de Ta sainte présence
Qui de tout mal nous préserva.

Merci du bien fait par la troupe,
Merci des bons conseils reçus,
Merci de l'amour qui nous groupe
Comme des frères, ô Jésus

Refrain

• Loi scout :

*« Je souhaite, en mon âme et conscience, me joindre à la fraternité scout mondiale, rendre le monde meilleur et participer à la construction de la paix.
Je m'engage, à travers mon épanouissement personnel, social et spirituel, à vivre, chaque jour, au mieux, les valeurs de la Loi scout. »*

- 1 Le scout fait et mérite confiance.
- 2 Le scout s'engage là où il vit.
- 3 Le scout rend service et agit pour un monde plus juste.
- 4 Le scout est solidaire et est un frère pour tous.
- 5 Le scout accueille et respecte les autres.
- 6 Le scout découvre et respecte la nature.
- 7 Le scout fait tout de son mieux.
- 8 Le scout sourit et chante, même dans les difficultés.
- 9 Le scout partage et ne gaspille rien.
- 10 Le scout respecte son corps et développe son esprit.



Autorisation parentale et fiche santé (à remplir et à remettre le premier jour du camp avec la carte d'identité) :

Je soussigné(e), (nom des parents, tuteurs, répondants)

autorise mon fils / ma fille.....

à participer au camp baladin - louveteau - éclaireur - pionnier de l'unité (région - unité) qui se déroulera du / / au / / à

.....
Durant le camp, je place mon fils / ma fille sous l'autorité et la responsabilité de..... (nom et prénom de l'animateur responsable du camp).

Au cas où, au cours du camp, l'état de santé de mon fils / ma fille réclamerait une décision urgente et à défaut de pouvoir moi-même être contacté(e) personnellement, je laisse toute initiative au médecin ou au chirurgien dans le choix de celle qu'il jugerait utile.

Les animateurs m'ont informé du programme d'animation en ce compris les modalités d'organisation des activités et déplacements en autonomie (activités et déplacements de patrouille par exemple).

Mes coordonnées en cas de nécessité

Prénom – Nom.....

Téléphone

Fait à

Le

Signature



Fiche santé individuelle

Emplacement pour une vignette de mutuelle Coller ici
Emplacement pour une vignette de mutuelle Coller ici

A compléter par les parents ou tout membre majeur au début de chaque année scoute, avant le camp ou la formation.

Cette fiche a pour objectif d'être au plus près de votre enfant/de vous-même en cas de nécessité. Elle sera un appui pour les animateurs ou le personnel soignant en cas de besoin. Il est essentiel que les renseignements que vous fournissez soient complets, corrects et à jour au moment des activités concernées. N'hésitez pas à ajouter des informations écrites ou orales auprès des animateurs si cela vous semble utile.

Identité du participant

Nom : Prénom :
Né(e) le
Adresse : rue n° bte
Localité : CP : tél. :
Pays :

Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom – Adresse :
Lien de parenté : tél. / GSM :
Nom – Adresse :
Lien de parenté : tél. / GSM :

Médecin traitant

Nom – Adresse :
..... tél. / GSM :

Informations confidentielles concernant la santé du participant

Le participant peut-il prendre part aux activités proposées ? (sport, excursions, jeux, natation...)

.....

Raisons d'une éventuelle non-participation

Y a-t-il des données médicales spécifiques importantes à connaître pour le bon déroulement de l'activité/ du camp ? (ex. : problèmes cardiaques, épilepsie, asthme, diabète, mal des transports, rhumatisme, somnambulisme, affections cutanées, handicap moteur ou mental...) Indiquez la fréquence, la gravité et les actions à mettre en œuvre pour les éviter et/ou y réagir.

.....
.....



Les Scouts - Fédération des Scouts Baden-Powell de Belgique ASBL
Rue de Dublin 21 - 1050 Bruxelles - tél. +32(0)2.508.12.00 - fax +32(0)2.508.12.01
lesscouts@lesscouts.be - www.lesscouts.be

.....
Quelles sont les maladies ou les interventions médicales qu'a dû subir le participant ? (+ années respectives) ?
(rougeole, appendicite...)

Le participant est-il en ordre de vaccination contre le tétanos ? Oui - Non

Date du dernier rappel :

Le participant est-il allergique à certaines substances, aliments ou médicaments ? Oui - Non

Si oui, lesquels ?

Quelles en sont les conséquences ?

A-t-il un régime alimentaire particulier ? Si oui, lequel ?

Autres renseignements concernant le participant que vous jugez importants (problèmes de sommeil, incontinence nocturne, problèmes psychiques ou physiques, port de lunettes ou appareil auditif...)

Le participant doit-il prendre des médicaments ? Si oui lesquels :

En quelle quantité ?

Quand ?

Est-il autonome dans la prise de ces médicaments ? (Nous rappelons que les médicaments ne peuvent pas être partagés entre les participants)

Remarques

Les animateurs disposent d'une boîte de premiers soins. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments cités ci-dessous et ce à bon escient : paracétamol, lopéramide (plus de 6 ans), crème à l'amica, crème Euceta® ou Calendee®, désinfectant (Cédium® ou Isobétadine®), Flamigel®.

« Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement. »

Date et signature

Les informations contenues dans la fiche santé sont confidentielles. Les animateurs à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée ainsi qu'à la loi du 19 juillet 2006 modifiant celle du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires (notion de secret professionnel stipulée dans l'article 458 du Code pénal). Les informations communiquées ici ne peuvent donc être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté. Conformément à la loi sur le traitement des données personnelles, vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment. Ces données seront détruites un an après le séjour si aucun dossier n'est ouvert.



Les Scouts - Fédération des Scouts Baden-Powell de Belgique ASBL
Rue de Dublin 21 - 1050 Bruxelles - tél.+32(0)2.508.12.00 - fax +32(0)2.508.12.01
lesscouts@lesscouts.be - www.lesscouts.be

Nous espérons te voir à Villers Ste Gertrude le 16
juillet,

Baribal, Panda, Galago et Chin's

.....

Talon de réservation pour le barbecue (argent à donner le jour
du départ à l'enfant) :

Je soussigné(e) réserve le
BBQ pour Enfant(s) et adulte(s). Pour un total de
.....€

5€/ Adulte

3€/ Enfants